

#5 Atteintes aux biens sans violence contre des personnes

#5.4 *Vols d'accessoires et dans les véhicules*

L'indicateur « **Vols dans des véhicules** » reprend l'index 37 de « l'état 4001 » (séries historiques suivies par le ministère de l'Intérieur, voir la partie *Sources et méthodes*), dont la dénomination policière est « vol à la roulotte », ce qui caractérise le vol d'objets par effraction dans un véhicule automobile.

L'indicateur « **Vols d'accessoires sur véhicules automobiles** » reprend l'index 38 de « l'état 4001 » : « Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés ». Alors que l'indicateur précédent porte sur les objets présents dans le véhicule, on comptabilise ici les vols d'accessoires ou de pièces liées au fonctionnement du véhicule qu'ils soient posés d'origine ou montés ensuite (autoradios par exemple) et qu'ils soient situés dans ou à l'extérieur du véhicule (par exemple les vols de carburant).

Repères avec l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité*

D'après l'enquête *Cadre de vie et sécurité*, en 2018, 575 000 ménages ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol d'objet(s) ou d'accessoire(s) situés à l'intérieur ou à l'extérieur de leur voiture au cours de l'année, soit 2,4 % des ménages équipés d'une voiture. L'enquête, qui permet de distinguer les vols aboutis des tentatives, montre que dans la grande majorité des cas, le vol est réalisé : en 2018, 503 000 ménages (soit 87 % des ménages victimes) ont effectivement subi un vol. En moyenne sur la période 2016-2018, dans 50 % des cas décrits dans l'enquête, tous les objets volés étaient dans la voiture, dans 39 % des cas il s'agissait d'accessoires situés sur la voiture.

Dans les cas des vols dans la voiture, les objets les plus souvent volés sont : les accessoires automobiles audio-vidéo (cités par 20 % des ménages victimes de vol dans la voiture en moyenne entre 2016 et 2018), les moyens de paiement (argent, chèques, carte bancaire, 20 %), des documents administratifs ou des clés (19 %), du matériel audio-vidéo, photo ou informatiques hors accessoires intégrés (12 %), des vêtements (12 %), des accessoires automobiles informatiques (GPS ou ordinateur de bord par exemple, 11 %) ou encore le téléphone portable (11 %) pour ne mentionner que les objets cités par plus de 10 % des victimes. Enfin, 40 % des ménages victimes cochent la mention « autres objets » ; les lunettes (de vue ou de soleil), le sac à main et le matériel professionnel figurent en tête des objets les plus cités par les enquêtés dans cet ensemble hétéroclite d'autres objets. Dans le cas des vols d'objets situés à l'extérieur du véhicule, l'enquête ne permet pas de détailler les pièces automobiles à l'extérieur du véhicule qui ont été volées.

Les vols à la roulotte et les vols d'accessoires sur la voiture sont moins fréquents ces dernières années qu'au début de la période couverte par l'enquête. En 13 ans, le

nombre de ménages victimes a baissé d'environ 30 % et la proportion de victimes parmi les ménages équipés est passée de 3,7 % à 2,4 %.

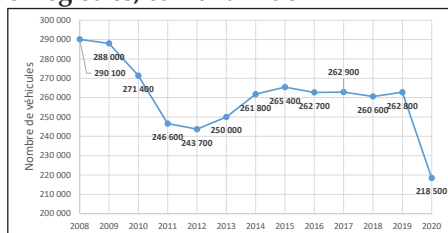
En lien avec la fréquence des dégradations, la nature des objets volés et le préjudice associé, le comportement de plainte des ménages victimes de vol dans ou sur la voiture n'est pas le même selon le type de vol subi. En moyenne sur la période 2016-2018, dans le cas de vol dans la voiture, plus de la moitié des ménages victimes (52 %) se sont déplacés au commissariat ou à la gendarmerie pour faire un signalement et 43 % ont déposé plainte. Dans le cas d'un vol sur la voiture, seuls 20 % des ménages victimes se sont déplacés et 15 % ont déposé plainte. Ceci explique pour beaucoup l'écart entre les niveaux issus de l'enquête et celui des vols enregistrés par les forces de sécurité. A l'inverse, ces dernières enregistrent également les personnes morales victimes, ce que ne fait pas l'enquête.

Vols dans les véhicules et vols d'accessoires sur véhicules : forte baisse en 2020

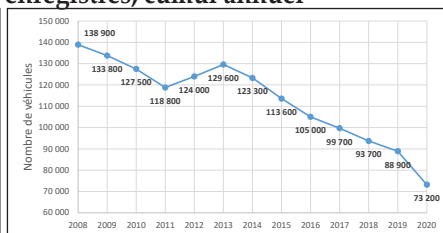
Après une baisse sur la période 2008-2012 suivie d'un rebond en 2013 et 2014, le nombre de vols dans les véhicules était quasiment stable jusqu'à l'année 2019 (*figure 1*). Le nombre de vols d'accessoires sur véhicules s'inscrivait quant à lui sur une tendance à la baisse assez marquée ces dernières années (*figure 2*).

Dans le contexte de la crise sanitaire, les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires enregistrés par les services de sécurité diminuent fortement en 2020 (respectivement - 17 % et -18 %).

1. Vols dans les véhicules enregistrés, cumul annuel



2. Vols d'accessoires sur véhicules enregistrés, cumul annuel



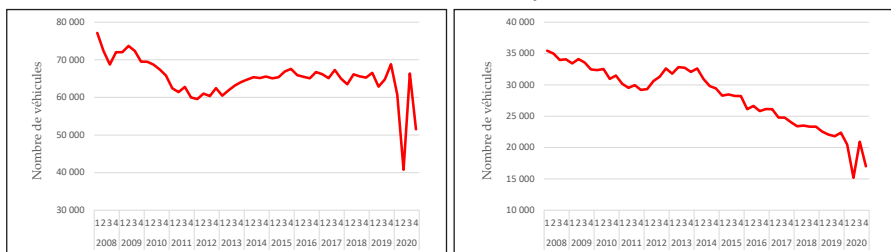
Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMSI, bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Leur nombre a chuté drastiquement au cours des premier et deuxième trimestres de l'année 2020 incluant le premier confinement de la population (*figure 3* et *figure 4*). Partant de niveaux historiquement bas atteints à la fin du premier semestre, ces

indicateurs ont enregistré un rebond important au troisième trimestre puis une très forte baisse au dernier trimestre de l'année 2020 incluant le deuxième confinement de la population (voir l'éclairage #1 pour l'évolution hebdomadaire de l'indicateur « Vols liés aux véhicules »). En fin d'année 2020, le nombre de vols dans les véhicules et le nombre de vols d'accessoires sont nettement inférieurs aux niveaux observés avant le début de la crise sanitaire.

3. Vols dans les véhicules enregistrés, cumul trimestriel, série CVS-CJO* 4. Vols d'accessoires sur véhicules enregistrés, cumul trimestriel, série CVS-CJO*



*Données corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables (CVS-CJO), voir [définitions](#).

Champ : France métropolitaine.

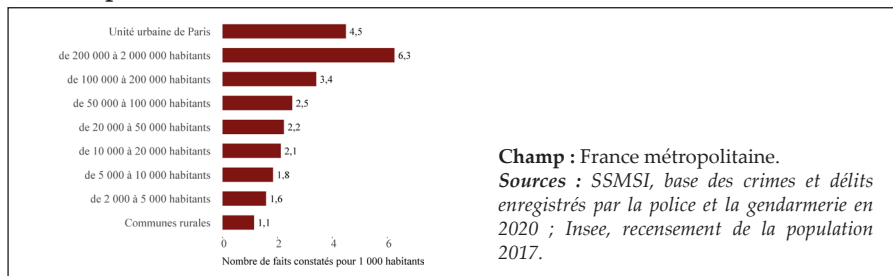
Sources : SSMSI, bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Vols dans les véhicules enregistrés : des niveaux de délinquance plus élevés dans les très grandes agglomérations

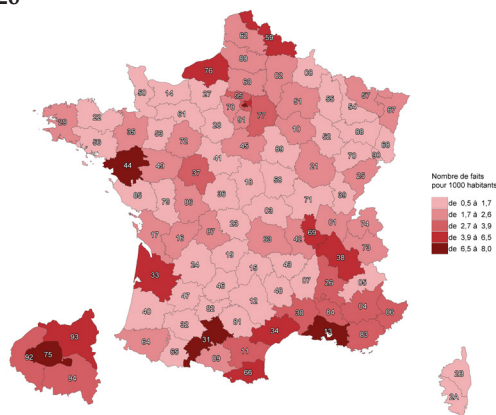
Le nombre de vols dans les véhicules par habitant augmente avec la taille des unités urbaines. Les grandes agglomérations sont particulièrement touchées, notamment en province avec 6,3 vols pour 1 000 habitants en 2020. Ce taux est nettement plus élevé que dans le reste du territoire : il est 1,4 fois supérieur à celui de l'agglomération parisienne (4,5 ‰) et 5,4 fois supérieur à celui des territoires ruraux (1,1 ‰) ([figure 5](#)).

Comme en 2019, les services de sécurité ont enregistré les nombres les plus élevés de vols dans les véhicules par habitant dans les départements de Paris (8,0 ‰ en 2020 contre 8,8 ‰ en 2019), de la Haute-Garonne (8,0 ‰ contre 9,0 ‰), de la Loire-Atlantique (7,4 ‰ contre 9,1 ‰) et des Bouches-du-Rhône (6,5 ‰ contre 7,6 ‰) ([figure 6](#)). A contrario, certains départements enregistrent de très faibles taux de faits par habitant, bien en dessous de la moyenne nationale (3,4 ‰) comme par exemple la Creuse (0,5 ‰), la Manche (0,8 ‰), la Haute-Corse (0,9 ‰), la Haute-Saône (0,9 ‰) ou le Lot (0,9 ‰).

5. Nombre de vols dans les véhicules enregistrés pour 1 000 habitants en 2020, par taille d'unité urbaine



6. Nombre de vols dans les véhicules enregistrés pour 1 000 habitants par département en 2020



Champ : France métropolitaine.

Note : en France métropolitaine, 3,4 vols dans les véhicules pour 1 000 habitants ont été enregistrés au cours de l'année 2020.

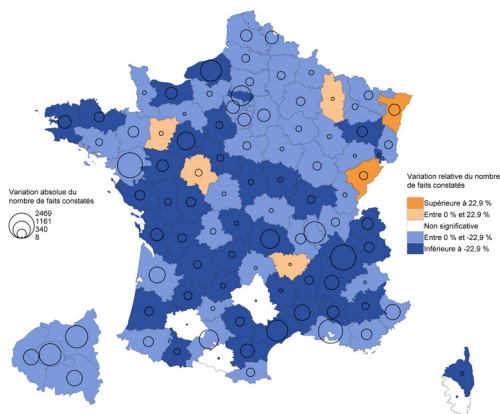
Sources : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2020 ; Insee, recensement de la population 2017.

Vols dans les véhicules enregistrés : une baisse quasi généralisée dans l'ensemble des départements en 2020

Les vols dans les véhicules ont évolué à la baisse sur la quasi-totalité du territoire métropolitain (*figure 7*). Globalement, les départements de la moitié Sud, de la Bretagne et de la côte normande ont enregistré bien moins de vols dans les véhicules qu'en 2019. Relativement à d'autres types de délinquance, moins de départements se démarquent par leur contribution à la baisse nationale (-17 %) ; les plus contributeurs, avec -0,9 point chacun, sont notamment l'Isère, la Loire-Atlantique et les Bouches-du-Rhône. D'autres

départements se démarquent par un nombre de vols dans les véhicules enregistrés en 2020 divisé par deux voire plus par rapport à 2019, comme la Creuse, la Sarthe et le Puy-de-Dôme. A l'inverse, le Doubs et le Bas-Rhin enregistrent de fortes hausses par rapport à 2019, de plus de 23 %, tout comme la Mayenne, la Meuse, la Haute-Loire et l'Indre-et-Loire mais dans une moindre mesure.

7. Evolution du nombre de vols dans les véhicules enregistrés par département, entre 2019 et 2020



Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : en 2020, les enregistrements de vols dans les véhicules ont fortement augmenté dans le Doubs par rapport à 2019. Dans l'Ariège, leur nombre a baissé mais avec une ampleur trop faible pour que cette évolution soit statistiquement significative (Voir « Sources et Méthodes » pour davantage d'information).

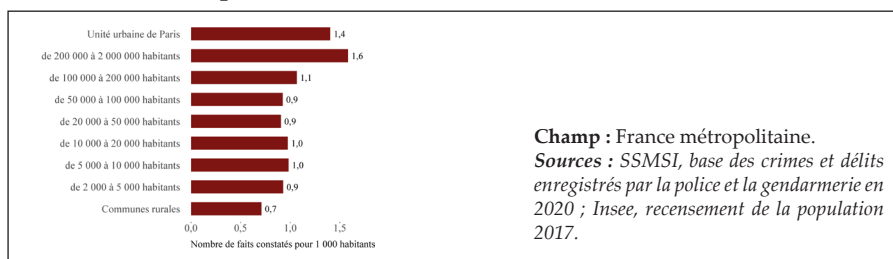
Sources : SSMSI, bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ; Insee, recensement de la population 2017.

Vols d'accessoires : des niveaux de délinquance proches entre petites et grandes agglomérations

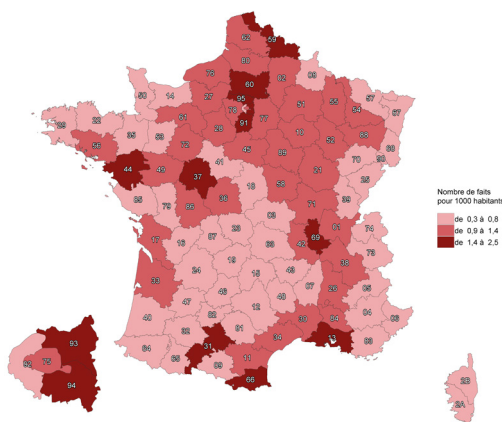
Pour les vols d'accessoires sur véhicules, les niveaux de délinquance enregistrée s'avèrent proches entre les petites et les grandes agglomérations. Comme pour les autres types de vols, les grandes agglomérations sont plus exposées que les communes rurales, mais l'écart est nettement plus ténu pour les vols d'accessoires sur les véhicules (figure 8). Ainsi, le nombre de faits constatés pour 1 000 habitants est 2,2 fois supérieur dans les grandes agglomérations (hors Paris) à celui enregistré dans les zones rurales (1,6 ‰ habitants contre 0,7 ‰). De même, les agglomérations de taille intermédiaire ne sont pas plus affectées que les petites villes : autour de 0,9 et de 1,0 vol pour 1 000 habitants a été enregistré en 2020 dans les agglomérations recensant entre 2 000 et 100 000 habitants.

Le taux de vols d'accessoires par habitant est globalement élevé en 2020 dans le bassin parisien, la vallée du Rhône et la côte languedocienne (*figure 9*). Plus précisément, il est plus élevé dans les départements des Bouches-du-Rhône (2,5 vols pour 1 000 habitants), de Seine-Saint-Denis (1,9 ‰), de Loire-Atlantique (1,9 ‰), du Val-d'Oise (1,8 ‰), des Pyrénées-Orientales (1,7 ‰), du Val-de-Marne (1,6 ‰), de l'Indre-et-Loire (1,6 ‰), du Rhône (1,6 ‰) et de l'Oise (1,6 ‰). À noter que les disparités sont importantes au sein de la petite couronne parisienne, avec des taux relativement faibles à Paris ou dans les Hauts-de-Seine, mais plus élevés en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-de-Marne.

8. Nombre de vols d'accessoires sur véhicules enregistrés pour 1 000 habitants en 2020, par taille d'unité urbaine



9. Nombre de vols d'accessoires sur les véhicules enregistrés pour 1 000 habitants par département en 2020



Champ : France métropolitaine.

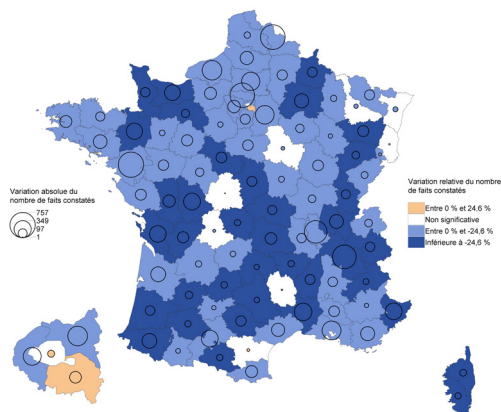
Note : en France métropolitaine, 1,1 vol d'accessoires sur les véhicules pour 1 000 habitants a été enregistré au cours de l'année 2020.

Sources : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2020 ; Insee, recensement de la population 2017.

En 2020, une diminution du nombre de vols d'accessoires sur véhicules enregistrés pour une très grande majorité des départements

Les vols d'accessoires sur véhicules enregistrés ont diminué en 2020 dans une grande majorité des départements métropolitains (figure 10). La baisse nationale (-18 %) est principalement appuyée par celle observée en Loire-Atlantique (contribution de -0,9 point), par celle du Val-d'Oise (-0,8 point), par celle du Nord (-0,8 point) et celle du Rhône (-0,7 point), c'est-à-dire par les diminutions du nombre de vols dans des départements les plus concernés par ce type de délinquance. Par ailleurs, l'Isère, avec un taux de vols par habitant relativement plus faible en 2020, fait également partie des départements les plus contributeurs de la baisse nationale (-0,8 point). Enfin, sept départements, qui contribuent dans une moindre mesure au recul national (contribution d'ensemble de -1,1 point), enregistrent une baisse particulièrement marquée, de plus de 40 % de vols d'accessoires de véhicules par rapport à 2019, comme par exemple le Calvados (-45,5 %), alors qu'un seul département présente une hausse marquée : le Val-de-Marne, avec +7,8 % de vols d'accessoires sur véhicules enregistrés en 2020.

10. Evolution du nombre de vols d'accessoires sur les véhicules enregistrés par département, entre 2019 et 2020



Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : En 2020, les vols d'accessoires sur les véhicules ont fortement augmenté dans le Val-de-Marne par rapport à 2019. En Haute-Vienne, leur nombre a diminué mais avec une ampleur trop faible pour que cette évolution soit statistiquement significative (voir « Sources et Méthodes » pour davantage d'information).

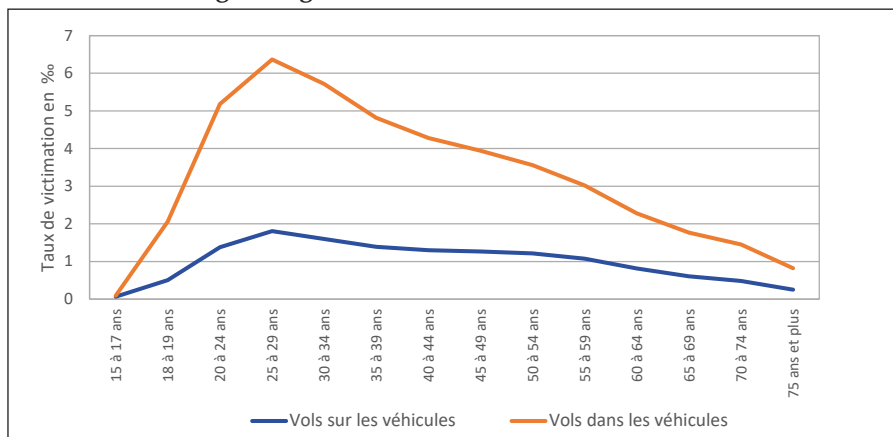
Sources : SSMSI, bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ; Insee, recensement de la population 2017.

Les victimes connues des forces de sécurité : les vols d'accessoires affectent tous les âges

En 2020, 219 700 victimes (dont 20 % de personnes morales) de vols dans les véhicules, et 69 600 victimes de vols d'accessoires sur les véhicules (dont 23 % de personnes morales) se sont fait connaître des forces de police ou de gendarmerie. Cela représente respectivement 2,7 et 1 personne(s) physique(s) victime(s) pour 1 000 habitants. Les jeunes adultes sont plus touchés par ces atteintes, avec notamment un pic entre 25 et 29 ans (*figure 11*) pour les vols dans les véhicules. Les vols d'accessoires touchent plus uniformément les différentes tranches d'âges.

La majorité des victimes ont une nationalité française (90 %, *figure 12*), mais les personnes de nationalités étrangères sont très légèrement surreprésentées : elles représentent 10 % des victimes contre 7 % de la population résidant en France (Insee, recensement de la population 2017). Ce type de délinquance est, comme les vols sans violence, celui qui touche le plus les autres nationalités de l'Union européenne avec 4 % de victimes. Pour l'essentiel, les victimes sont majeures, qu'elles soient de nationalité française ou étrangère.

11. Part des victimes de vols dans ou sur leur véhicule pour 1 000 habitants de même sexe et âge enregistrés en 2020

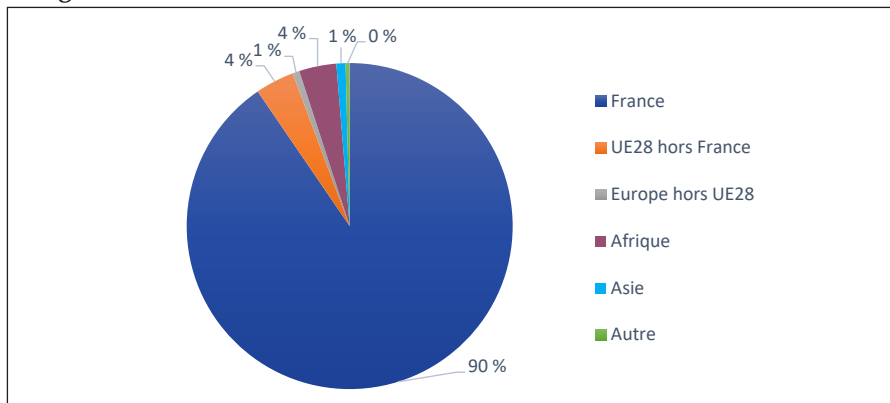


Champ : France métropolitaine.

Lecture : Sur 1 000 personnes âgées entre 25 et 29 ans, 6 ont été enregistrées par les forces de sécurité comme victimes de vol dans leur véhicule et 1,7 de vols d'accessoires sur leur véhicule en 2020.

Sources : SSMSI, base des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2020 ; Insee, estimations la population (résultats provisoires au 29 mars 2021).

12. Nationalité des personnes victimes de vols dans ou sur leur véhicule enregistrés en 2020



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 90 % des personnes victimes de vols dans les véhicules et des vols d'accessoires sur les véhicules en 2020 ont une nationalité française.

Source : SSMSI, base des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2020.

Surreprésentation des jeunes et des étrangers parmi les auteurs présumés

En 2020, 12 900 personnes ont été mises en cause par les forces de sécurité pour des vols dans ou sur des véhicules, contre 14 300 en 2019, dans le contexte de la crise sanitaire (*figure 13*). La quasi-totalité de ces auteurs présumés sont des hommes (96 %), et plus des deux tiers ont entre 13 et 29 ans. Parmi les personnes mises en cause pour des vols dans ou sur des véhicules, 65 % sont de nationalité française, 26 % sont issus d'un pays d'Afrique et 6 % d'un autre pays européen, alors que 3 % de la population qui réside en France a une nationalité d'un pays du continent africain, et 3 % également a une autre nationalité européenne (Insee, recensement de la population 2017) (*figure 14*). Les mineurs représentent 26 % des mis en cause, qu'ils soient de nationalité française ou de nationalités étrangères. La part des mis en cause de moins de 13 ans est identique au sein des mineurs français mis en cause et des mineurs étrangers mis en cause (près de 2 %).

13. Nombre de personnes mises en cause pour des vols dans ou sur des véhicules enregistrés en 2020, par sexe et par âge

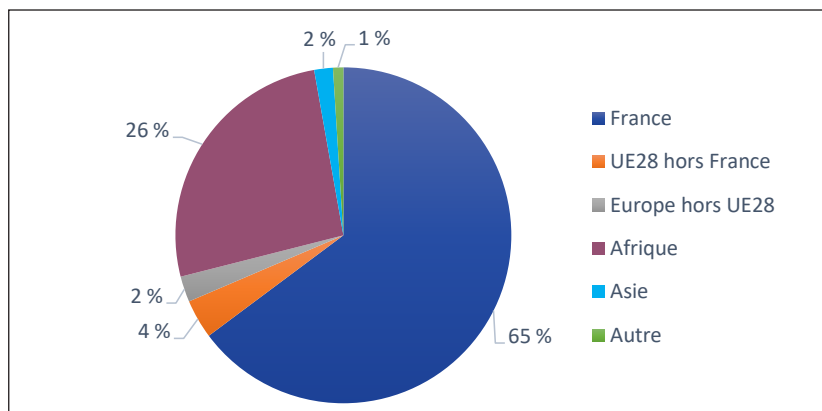
	Femmes mises en cause	Hommes mis en cause	Ensemble des mis en cause	Part des hommes parmi les mis en cause	Répartition des mis en cause par classes d'âges	Répartition de la population par classes d'âges
Moins de 13 ans	5	67	72	93 %	1 %	15 %
13 à 17 ans	93	3 253	3 346	97 %	26 %	6 %
18 à 29 ans	209	5 431	5 640	96 %	44 %	14 %
30 à 44 ans	144	2 743	2 887	95 %	22 %	18 %
45 à 59 ans	59	821	880	93 %	7 %	20 %
60 ans et plus	11	94	105	90 %	1 %	27 %
Total des personnes mises en cause	521	12 409	12 930	96 %	100 %	100 %

Champ : France métropolitaine.

Lecture : En 2020, 12 930 personnes ont été mises en cause par les forces de sécurité pour des vols dans les véhicules ou vols d'accessoires sur les véhicules. 96 % sont des hommes et 44 % ont entre 18 et 29 ans.

Sources : SSMSI, base des mis en cause pour crimes ou délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2020 ; Insee, estimations de population (résultats provisoires au 29 mars 2021).

14. Nationalité des personnes mises en cause pour des vols dans ou sur des véhicules enregistrés en 2020



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 65 % des personnes mises en cause par la police ou la gendarmerie en 2020 pour des vols dans les véhicules et des vols d'accessoires sur les véhicules ont une nationalité française.

Source : SSMSI, base des mis en cause pour crimes ou délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2020.